

Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Berck

Voirie

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62001497
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2007
Cadre de l'étude : recensement du patrimoine balnéaire Berck
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : voirie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

Peu de sources témoignent de l'organisation du village avant le XIXe siècle. Un plan de 1769, qui serait le plus ancien du village et aujourd'hui disparu, dressé par Louis Bertin, montre que l'urbanisation se développe autour de l'église Saint-Jean-Baptiste selon un parcellaire bien aligné et se poursuit le long du chemin de démarrage conduisant au lieu d'échouage des embarcations de pêche. Un siècle plus tard, les recensements de 1846 et 1851 situent encore les habitants au "village-centre et au chemin de démarrage ou chemin de la mer". Celui-ci emprunte l'ancien lit de l'Arche et constitue la voie principale d'accès à la mer pour les pêcheurs, fréquemment impraticable. Long de 2604 mètres, véritable artère du village, il ne sera finalement empierré qu'en 1861 faute de moyens. L'autarcie est le mode de subsistance de ces bourgs isolés du fait de la quasi-inexistence de voies carrossables jusqu'à la moitié du XIXe siècle. En 1863, des lais de mer sont vendus par l'Etat (voir station balnéaire (IA62001502), lotissements Lhomel (IA62001804), Rothschild (IA62001508), Terminus - Belle-Vue IA62001394), ce qui amorce la construction des hôpitaux et création de la station balnéaire. C'est peut-être cette création qui est à l'origine des premiers travaux d'amélioration de la place publique et des rues de Berck-ville en 1865 (AD Pas-de-Calais, série 2 O 750/2). C'est à partir du troisième quart du XIXe siècle que s'amorce une réflexion sur des travaux de voirie. A Berck-Plage, la rue commerçante de la station balnéaire, la rue Carnot (IA62001501) est créée en 1875. Plus structurante car desservant la gare, et à l'origine d'un quartier concerté, la rue de la gare (IA62001499) est aménagée en 1893. La même année est envisagé le projet de digue-promenade (IA59001371), réalisé en 1905. Le plan d'alignement établi en 1894-1896 préconise des rues d'une largeur de 8 m avec des angles abattus par des pans coupés pour permettre la circulation aux croisements (AD Pas-de-Calais, série 2 O 750/10). Cette même série d'archives conserve la lettre qui témoigne du don, à titre gratuit à la commune, par Jean-Baptiste Dubois, propriétaire de plusieurs parcelles formant lotissement, des rues (Rothschild, Dubois, Lavoisier, Perrochaud et Oyats) qu'il a établies dans le quartier. Entre 1902 et 1905, l'autre grand propriétaire, Delhomel, cède l'avenue Grand Casino et la rue Armand, située de l'autre côté de l'Entonnoir, dans le quartier (IA62001804) qui a pris son nom, Lhomel (AD Pas-de-Calais 2O 750/16). Une voie de circulation, appelée Boulevard de la Manche, destinée à relier Berck au Touquet-Paris-Plage par la mer, en desservant les stations de Merlimont-Plage, Stella-Plage, est envisagée en 1924. Ce projet fit l'objet de nombreuses discussions jusqu'en 1934 mais ne sera pas réalisé. L'aménagement des places est envisagé à partir de début du XXe siècle. Le kiosque (IA62000431) dit auditorium Robert Dubois situé dans le square de la rue de l'Impératrice semble avoir été construit sur le terrain des douanes au cours du premier quart du XXe siècle. Le square de la Place saint Georges dans le quartier Rothschild est réalisé par l'entrepreneur Bai frères, d'après un projet de l'architecte Jules Leconte (20744/pièce 41) entre 1922 et 1923. Ces deux projets préfigurent les projets de squares et places agrémentés d'espaces verts dans chacun des quartiers, autour d'édifices publics (Terminus Bellevue) ou destinés à accueillir le marché (Genty) du plan d'aménagement et d'embellissement de 1928. Celui-ci propose également des rues et voies complémentaires transversales avec rond-

point, des voies « de contournement » (boulevard de Boulogne, au nord, boulevard de Paris, au sud). Peu de choses ont été réalisées comme en témoigne le plan de 1954, établi pour la reconstruction de l'esplanade - digue de mer, détruite lors d'un bombardement pendant la Seconde guerre mondiale. Des voies secondaires ont été créées depuis les années 1960 pour relier la plage à la route principale.

Période(s) principale(s) : 19e siècle, 20e siècle

Description

La voirie de Berck a peu évolué depuis le projet d'aménagement de l'après-guerre. L'ancien chemin de démarrage, devenu l'avenue de l'Impératrice, structure toujours la liaison Berck-ville à Berck-plage. La D 940 est une voie intérieure qui relie les villages depuis Etaples, dessert l'aérodrome de Berck, traverse Berck-ville et rejoint Groffiers. Des voies secondaires perpendiculaires, greffées sur la D 940 et reliées aux voies desservent les différents quartiers de la plage de Berck. Il n'y a pas de voies vers le sud, pour aller vers les stations balnéaires de la Somme, l'estuaire de l'Authie faisant barrage.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

Le boulevard de la Manche

Création et construction d'un boulevard de la Manche, 1924.

Le projet du boulevard est proposé par E. Labrasse, Président de la Société Anonyme Immobilière de Stella-Plage également président de l'Association Syndicale Libre des Propriétaires. Il s'agit d'une plateforme de 16 m de large (une bande de 10 m empierré et deux bandes de 3 m), le long de la mer, formant une crête composée de craie sur branchages, de la pierre de stinkal (marbre du Boulonnais), du gravier argileux, et d'un goudronnage.

La plateforme est entourée de 4 rangées de pins maritimes, espacés de 10m. Des travaux de protection contre le sable seraient nécessaires. Ce boulevard est envisagé sur 13 km de long.

Un autre projet, daté du 27 octobre 1925 propose de remplacer la R.D. 119 par une voie intérieure, mais qui ne remplace pas le boulevard en corniche. Cette voie ferait 30 m de large, avec une chaussée de 15 m, en ciment, 2 bordures, un parapet de 1,10m de haut.

Ce boulevard ne peut pas être en continuité de l'esplanade Parmentier, il devrait quitter le littoral à Belle-Vue (Mulard architecte plan aménagement de Berck), [rond-point bifurcation chemin vo n°5 Anglais), et desservir les bourgs de Cucq et Merlimont.

Cette création nécessite la création d'un syndicat et la participation financière des riverains à la construction car ce projet apporterait une plus-value aux riverains. Le coût total s'élèverait à 10 millions de francs.

Le rapport de l'ingénieur d'arrondissement Raby présente les 2 projets : le problème du coût important et la sollicitation à la participation des propriétaires fait qu'aucune décision n'est prise, à l'exception du plan d'alignement, voté par application loi de 1919 et 1924 pour éviter la construction sur bande de terrain destiné au boulevard.

Le Département envisage de prendre en charge le boulevard avec les propriétaires et les collectivités, et l'utilisation de l'ancienne voie de chemin de fer reliant Berck au Touquet-Paris-Plage.

La ville du Touquet est contre le projet, déclarant que cela concerne le développement vers le sud du département et non la vallée de la Canche (au nord du Touquet). Les maires de Cucq et Stella quant à eux souhaitent voir renaître des relations entre les stations balnéaires par la création de ce boulevard.

Annexe 1

Le boulevard de la Manche.

Création et construction d'un boulevard sur le littoral en 1924 ; le boulevard de la Manche et Berck.

Le projet de boulevard est initié par E. Labrasse, Président de la Société Anonyme Immobilière de la station balnéaire de Stella-Plage, également président de l'Association Syndicale Libre des Propriétaires.

Ce projet propose une "plateforme" de 16 m de large (une bande de 10 m empierré et deux bandes de 3 m), le long de la mer, formant une crête composée de craie sur branchages, de la pierre de stinkal (marbre du Boulonnais), du gravier argileux, et d'un goudronnage.

La plateforme est entourée de 4 rangées de pins maritimes, espacés de 10m. Des travaux de protection contre le sable seraient nécessaires. Ce boulevard est envisagé sur 13 km de long.

Un autre projet, daté du 27 octobre 1925 propose de remplacer la R.D. 119 par une voie intérieure, qui serait complémentaire du boulevard en corniche. Cette voie ferait 30 m de large, avec une chaussée de 15 m, en ciment, 2 bordures, un parapet de 1,10m de haut.

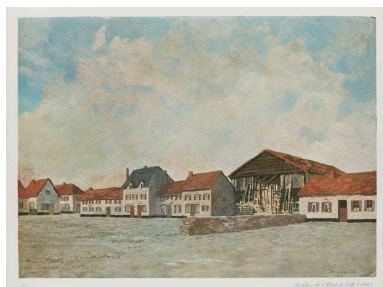
Ce boulevard ne peut pas être en continuité de l'esplanade Parmentier de Berck, il devrait quitter le littoral à Belle-Vue et desservir les bourgs de Cucq et Merlimont.

Cet aménagement nécessite la création d'un syndicat et la participation financière des riverains à la construction qui bénéficieraient d'une plus-value. Le coût total s'élèverait à 10 millions de francs. Ce coût important et la sollicitation de la participation des propriétaires fait qu'aucune décision n'est prise, à l'exception du plan d'alignement, voté par application loi de 1919 et 1924 pour éviter la construction sur bande de terrain destiné au boulevard.

Le Département envisage de prendre en charge le boulevard avec les propriétaires et les collectivités, et l'utilisation de l'ancienne voie de chemin de fer reliant Berck au Touquet-Paris-Plage.

La ville du Touquet est contre le projet, déclarant que cela concerne le développement vers le sud du département et non la vallée de la Canche (au nord du Touquet). Les maires de Cucq et Stella quant à eux souhaitent voir renaître des relations entre les stations balnéaires par la création de ce boulevard.

Illustrations



La place de l'hôtel de ville en 1860, peinture de Jan Lavezzari, reproduction extraite de Berck d'Autrefois (AC Berck).

Phot. Bouvet Hubert
IVR31_20146200002NUCA



Plan topographique de la commune de Berck, dressé vers 1928, constituant un avant-projet d'aménagement visant à améliorer la voirie par rectification du tracé de certaines rues et routes existantes et par l'ouverture de nouvelles voies.

Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR31_20056200138V



Plan topographique de la commune de Berck établi en 1945 par H. Sarrazin, géomètre, pour le compte du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, avec indication des immeubles détruits et des immeubles seulement sinistrés, vue générale.

Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR31_20056200137V

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le patrimoine de la Ville de Berck (dossier de présentation) (IA62001810) Nord-Pas-de-Calais, Pas-de-Calais, Berck, Berck-Plage

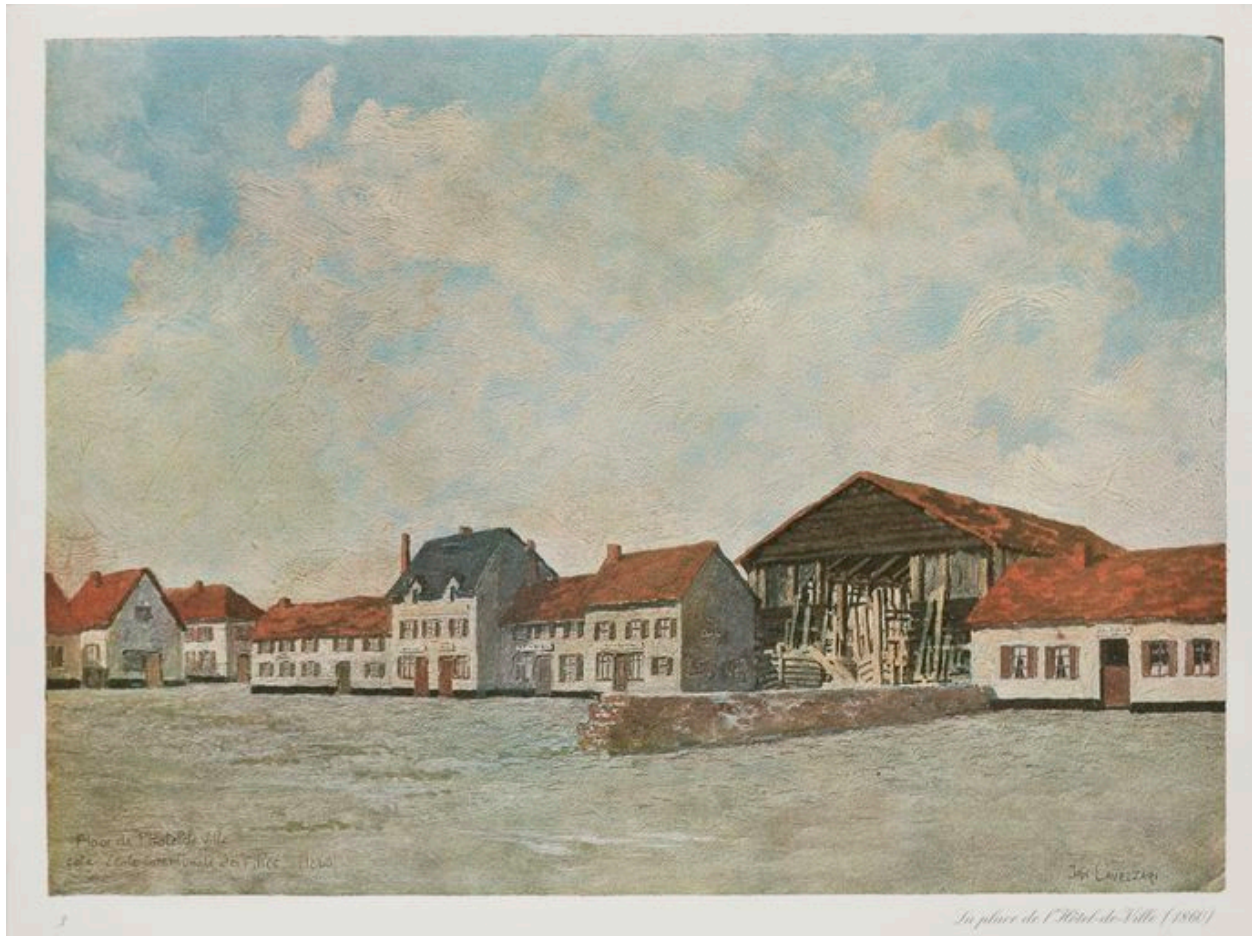
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Avenue de la Gare, puis avenue du Général de Gaulle (IA62001499) Nord-Pas-de-Calais, Pas-de-Calais, Berck
Rue Carnot (IA62001501) Nord-Pas-de-Calais, Pas-de-Calais, Berck, rue Carnot

Auteur(s) du dossier : Sophie Luchier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



La place de l'hôtel de ville en 1860, peinture de Jan Lavezzari, reproduction extraite de Berck d'Autrefois (AC Berck).

IVR31_20146200002NUCA

Auteur de l'illustration : Bouvet Hubert

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan topographique de la commune de Berck, dressé vers 1928, constituant un avant-projet d'aménagement visant à améliorer la voirie par rectification du tracé de certaines rues et routes existantes et par l'ouverture de nouvelles voies.

IVR31_20056200138V

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan topographique de la commune de Berck établi en 1945 par H. Sarrazin, géomètre, pour le compte du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, avec indication des immeubles détruits et des immeubles seulement sinistrés, vue générale.

IVR31_20056200137V

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation